

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01056 Numéro SIREN : 793 821 810 Nom ou dénomination : 5N
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/014940

Société 5N
SAS au capital de 1 500 €

Siège social : Parc d'Activités – 21, Avenue de Madrid
83870 SIGNES
RCS 793 821 810

PROCES-VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 2 Octobre 2023

L'an deux mille vingt trois, le 2 Octobre à 11 heures 00 minutes

Les associés de la société « 5N », société par actions simplifiées au capital de 1500 €, dont le siège est sis au Parc d'Activités, 21 Avenue de Madrid – 83870 SIGNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro 793 821 810 se sont réunis au siège social de la société.

L'assemblée présidée par M. NANNONI Nicolas, président.

Le président constate que sont présents ou représentés :

- | | |
|---|------------------|
| - M.NANNONI Nicolas représentant | 50 parts |
| - M. NANNONI Daniel représentant | <u>100 parts</u> |
| - Total des parts présentes ou représentées | 150 parts |

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur les décisions à la majorité requise.

Le Président dépose un exemplaire de statuts à jour sur le bureau de l'assemblée.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- copie de la lettre de convocation
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée générale

Le président indique que ces documents ont été adressés ou présentés en mains propres aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour de l'assemblée générale mixte suivant :

NN PN

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2023.
- Affectation des résultats après dotation de la réserve légale.
- Quitus de la gérance

Un échange de vues intervient, puis personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur la résolution figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire reconnaît comme régulière et valable la convocation utilisée et la tenue de la présente assemblée pour ce jour, heure et lieu, faite par la gérance dans les délais et les formes prescrits par la loi, et renonce à se prévaloir de toutes prohibitions ou nullités y relatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire reconnaît que chaque associé a été mis à même d'exercer son droit de communication spécialement attaché aux questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée, conformément aux dispositions légales sur les sociétés commerciales, l'avoir effectivement exercé et avoir notamment une parfaite connaissance de l'ordre du jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir effectué la lecture du rapport de la gérance, le président demande l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés présents ou représentés constatent que la dotation de la réserve légale est déjà effective.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Le bénéfice réalisé d'un montant de 770 € est intégralement reportée sur l'exercice suivant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NN DN

SIXIEME RESOLUTION

Le président demande à ce que quitus lui soit donné pour sa gérance sur l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, pour effectuer toutes les formalités légales, partout ou besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé après lecture par la gérance et les associés présents.

Fait à Signes.
En 6 exemplaires,

Le 2 Octobre 2023

NANNONI Nicolas

NANNONI Daniel

The image shows two handwritten signatures. On the left is the signature of Nicolas Nannoni, which is a stylized, cursive 'N'. On the right is the signature of Daniel Nannoni, which is a more complex, cursive signature with a large loop. There is a horizontal line between the two signatures.

5N

PA - 21 AVENUE DE MADRID

83870 SIGNES

0494328618

Certifié conforme à l'original
le 08/11/2023

[Signature]



Etats Comptables et Fiscaux

31/05/2023



Bilan Simplifié

5N

Période du 01/06/22 au 31/05/23
Edition du 08/11/23
Devise d'édition EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 044		5 044	5 044
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	5 044		5 044	5 044

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	19 151		19 151	22 500
Autres créances	3 903		3 903	3 034
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	8 176		8 176	4 614
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	31 231		31 231	30 148

TOTAL GENERAL	36 275		36 275	35 193
----------------------	---------------	--	---------------	---------------

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 500	1 500
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	19 708	19 298
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	770	410
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	21 978	21 208

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 582	4 800
Autres dettes	8 715	9 185
Produits constatés d'avance		
DETTES	14 297	13 985

TOTAL GÉNÉRAL	36 275	35 193
----------------------	---------------	---------------

Détail des comptes



Détail des Comptes

5N

Période du 01/06/22 au 31/05/23
Edition du 08/11/23
Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 30 Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net 31/05/2023	Net N-1 31/05/2022	Variation	
			En valeur	En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisations corporelles	5 044.45	5 044.45	0.00	
21350000 Installations générales	2 900.65	2 900.65		
21550000 Outillage industriel	705.00	705.00		
21840000 Mobilier	1 438.80	1 438.80		
Total I	5 044.45	5 044.45	0.00	
Actif Circulant				
Clients et comptes rattachés	19 151.38	22 500.00	-3 348.62	-14,88
41100000 Clients		22 500.00	-22 500.00	-100,00
Autres créances	3 902.73	3 034.10	868.63	28,63
40100000 Fournisseurs		320.01	-320.01	-100,00
43731000 SWISS LIFE PREVOYANCE ET SANTE		912.12	-912.12	-100,00
43780000 Autres organismes sociaux		111.98	-111.98	-100,00
43860000 Organismes - Autres charges à payer		18.72	-18.72	-100,00
44400000 Etat impôts sur les bénéfices		1 072.00	-1 072.00	-100,00
44551000 TVA à décaisser		510.00	-510.00	-100,00
44566100 TVA déd. Achats B/S à 10%		65.26	-65.26	-100,00
44566190 TVA ded. Achats B/S à 20 %		23.18	-23.18	-100,00
44567000 Crédit de TVA à reporter		0.83	-0.83	-100,00
Disponibilités	8 176.40	4 614.35	3 562.05	77,20
51211000 Banque en Monnaie locale - 1	8 176.40	4 614.35	3 562.05	77,20
Total II	31 230.52	30 148.45	1 082.07	3.59
Total general (I + II)	36 274.97	35 192.90	1 082.07	3.07
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel	1 500.00	1 500.00	0.00	
10100000 Capital	1 500.00	1 500.00		
Report à nouveau	19 708.37	19 298.41	409.96	2,12
11000000 Report à nouveau (crédeur)	19 708.37	19 298.41	409.96	2,12
Résultat de l'exercice	409.96	409.96	0.00	0,00
TOTAL I	21 977.96	21 208.37	769.59	3,63
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 582.18	4 800.00	782.18	16,30
40100000 Fournisseurs		4 800.00	-4 800.00	-100,00
Autres dettes	8 714.83	9 184.53	-469.70	-5,11
42100000 Personnel - Rémunérations dues		2 127.06	-2 127.06	-100,00
42510000 NDF DN		797.31	-797.31	-100,00
43100000 Sécurité sociale		1 108.38	-1 108.38	-100,00
43730000 REGIME UNIFIE AG2R-ARRCO		1 605.54	-1 605.54	-100,00
44300000 Opérations particulières avec Etat		460.11	-460.11	-100,00
44571190 TVA coll. Ventes à 20 %		2 298.00	-2 298.00	-100,00
44720000 TAXE APPRENTISSAGE		407.79	-407.79	-100,00
44730000 ATLAS OPCO		379.67	-379.67	-100,00
47100001 Ecart sur TVA		0.67	-0.67	-100,00
TOTAL III	14 297.01	13 984.53	312.48	2,23
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	36 274.97	35 192.90	1 082.07	3.07

Détail des Comptes

5N

Période du 01/06/22 au 31/05/23
Edition du 08/11/23
Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 30 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte Résultat Simplifié (2033B)			
	Net 31/05/2023	Net N-1 31/05/2022	Variation
			En valeurEn %
Réintégrations			
Déductions			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT			
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	769.59		769.59
Déficits			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	769.59	0.00	769.59

Annexe



Immobilisations - Amortissements

5N

Période du 01/06/22 au 31/05/23
Edition du 08/11/23
Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	2 901			2 901
Inst. techniques et outillage industriel	705			705
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	1 439			1 439
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	5 044			5 044

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL				

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

5N

Période du 01/06/22 au 31/05/23
Edition du 08/11/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
--------------------------------------	--	--	--	--

Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--